

Synthèse

Aujourd'hui, la croissance et l'emploi dépendent moins de ce que l'on vend (le produit final) que de ce que l'on fait (les activités menées par une entreprise ou un pays). Les chaînes de valeur mondiales (CVM) permettent aux entreprises et aux économies de « prendre en charge » la partie du processus qu'elles maîtrisent le mieux, en utilisant des biens et services intermédiaires provenant d'ailleurs sans avoir à développer toute une industrie. Elles affectent la compétitivité et les courants d'échanges et d'investissements des pays, elles offrent des possibilités de développement dans les pays moins avancés, mais elles impliquent aussi des risques.

Les politiques d'aide traditionnelles qui ne tiennent pas compte de l'intrication de la production dans les CVM, ni du besoin de concurrence et d'ouverture internationales peuvent déboucher sur le protectionnisme, mais la réussite sur les marchés internationaux dépend autant de la capacité d'importer des intrants de qualité que de la capacité d'exporter. L'interconnexion croissante des économies crée d'importantes possibilités mais aussi de nouveaux défis pour la politique publique.

Compétitivité

Pour être compétitif dans une CVM, il convient de miser sur les facteurs de production « rigides » et moins susceptibles de quitter le pays. Il s'agit notamment d'investir dans le capital humain et l'éducation et les compétences, de mettre en place une infrastructure de qualité, d'encourager l'établissement de liens étroits entre le monde des affaires et le monde universitaire, et de développer les formes de savoir informel. La qualité des institutions et du gouvernement est également importante.

L'externalisation et la délocalisation, en donnant accès à des intrants moins chers, plus différenciés et de meilleure qualité, renforcent la compétitivité. La production manufacturière reste une activité centrale dans les CVM, même si les services constituent aussi une source appréciable de création de valeur. Les autorités des économies avancées peuvent contribuer à asseoir la production et la création de valeur en favorisant l'investissement dans les compétences et les technologies avancées de fabrication, y compris dans les industries traditionnelles, et en appliquant des politiques de nature à renforcer les réseaux et la coopération.

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouant un rôle important dans les secteurs de niche des CVM et contribuant aux exportations des grandes entreprises, les pouvoirs publics peuvent encourager le développement des liens entre les PME et les entreprises internationales en soutenant leur capacité à innover en facilitant leur adoption des normes de produits.

Échanges

Les mesures facilitant les échanges, comme celles favorisant la rapidité et l'efficacité des procédures douanières et portuaires, assurent le bon fonctionnement des chaînes de valeur. Dans la plupart des économies, environ un tiers des importations de biens intermédiaires finissent en exportations. Dans les CVM, les tarifs douaniers et autres restrictions aux importations sont donc assimilables concrètement à des taxes à l'exportation. Les restrictions à l'exportation peuvent aussi nuire à l'efficacité des CVM et faire augmenter les coûts. Les effets négatifs des mesures de protection sont multipliés lorsque les pièces détachées et les composants franchissent les frontières plusieurs fois.

Les CVM renforcent la pertinence économique de l'avancement des négociations multilatérales, car les obstacles entre les pays tiers situés en amont ou en aval importent tout autant que ceux qui sont mis en place par les partenaires directs à ces échanges ; il est donc avisé de les traiter ensemble. La convergence des normes et dispositifs de certification, ainsi que les accords de reconnaissance mutuelle peuvent aussi alléger les contraintes qui pèsent sur les entreprises exportatrices.

L'élimination des droits de douane est un point de départ qui offre aux entreprises de nouvelles possibilités d'échanges, mais il faut aussi que les CVM disposent de services efficaces et de la possibilité de déplacer les personnes, les capitaux et les technologies d'un pays à l'autre. Les services représentent déjà dans bon nombre des pays de l'OCDE plus de la moitié de la valeur créée dans les CVM et, en Chine, plus de 30 %. Des réformes réglementaires, conjuguées à la libéralisation des échanges et de l'investissement dans les services, sont essentielles pour stimuler la concurrence et améliorer la productivité et la qualité des services.

Investissement

Les politiques d'investissement doivent être centrées plus étroitement sur les CVM que sur les industries car le succès dans les CVM dépend de l'encouragement et de la facilitation des investissements tant de l'étranger que vers l'extérieur. Étant donné l'importance du rôle des entreprises multinationales dans les CVM, la réduction des obstacles à l'investissement constitue pour un pays un moyen efficace de participation. De plus, en entravant le fonctionnement efficace des CVM, les obstacles à l'investissement transfrontalier peuvent avoir sur le bien-être des effets négatifs significatifs.

Les gouvernements devraient oeuvrer de concert pour faire en sorte que le système d'investissement multilatéral continue de soutenir la croissance. Un régime qui repose sur des milliers d'accords bilatéraux et régionaux n'est plus adapté à l'interdépendance des économies au sein des CVM. La coopération et la coordination multilatérales sont nécessaires pour maintenir le climat d'investissement international ouvert et prévisible qui a favorisé l'investissement international dans les CVM. Les gouvernements ne devraient pas s'engager dans une escalade des incitations pour attirer les segments à forte valeur ajoutée des CVM.

Développement

L'intégration au sein d'une CVM, qui s'accompagne d'une ouverture sur les réseaux, les marchés mondiaux, les capitaux, les savoir-faire et les technologies, constitue souvent

une première étape sur la voie du développement économique. Pour se faire une place dans les CVM, les économies en développement peuvent ouvrir leurs marchés aux échanges et à l'investissement direct étranger, améliorer leur environnement économique et renforcer la capacité des entreprises locales à intervenir dans les échanges internationaux. Elles doivent renforcer l'environnement qu'elles offrent aux entreprises, soutenir l'investissement dans les actifs intellectuels comme la R-D et les études de conception, et promouvoir le développement de compétences économiques, par exemple de qualifications en matière de gestion.

Étant donné que dans une CVM, les activités sont sous-traitées à l'intérieur de multinationales ou auprès de fournisseurs indépendants, il est fondamental de pouvoir faire respecter les termes des contrats. Ce sont généralement les pays dotés d'un appareil judiciaire efficace qui exportent davantage dans des secteurs plus sophistiqués, et les tâches qui requièrent des contrats plus complexes sont plus faciles à accomplir dans les pays où les institutions chargées du respect des contrats fonctionnent bien.

Beaucoup de pays à faible revenu restent exclus des CVM, du fait de leur situation géographique, d'un manque de ressources naturelles, de l'absence d'infrastructure, ou de leur environnement économique. Ces contraintes peuvent parfois être surmontées par un renforcement des capacités, mais cela risque toutefois d'être difficile pour les économies en développement les plus démunies, qui gagneraient à recevoir l'appui de donateurs dans le cadre d'initiatives d'« aide pour le commerce ».

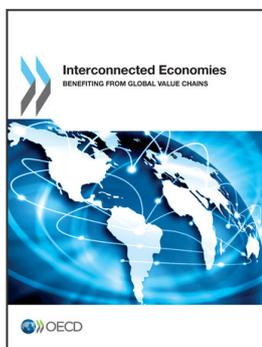
Ajustement et risques

La participation aux CVM entraîne inévitablement des coûts d'ajustement, car certaines activités se développeront, tandis que d'autres s'essouffleront ou seront relocalisées dans différents pays. Les pouvoirs publics doivent accompagner ce processus d'adaptation en appliquant des politiques dans le domaine social et sur le marché du travail et en investissant dans l'éducation et les compétences. Les politiques structurelles peuvent aussi aider à renforcer la flexibilité et la résilience de l'économie.

Étant donné les larges implications des CVM du point de vue du bien-être, les pouvoirs publics, les entreprises et les autres acteurs doivent être conscients de leurs responsabilités et de leurs rôles respectifs en ce qui concerne la gouvernance. La place importante des multinationales, notamment certaines entreprises publiques, dans les CVM soulève des inquiétudes, par exemple, quant aux effets sur la concurrence et sur les marchés en aval.

Si l'interconnexion croissante des économies est une source de résilience, elle peut être aussi une source de contagion, en permettant à des événements dans une partie de la CVM de se propager ailleurs dans le système. Si la responsabilité première à l'égard de ces risques incombe d'abord aux entreprises, une approche multipartite, associant les pouvoirs publics, devrait prendre en charge l'échange d'informations et le renforcement des capacités. Une coopération internationale plus étroite peut aider à mettre les politiques nationales en concordance avec le caractère planétaire de l'activité économique.

Des politiques avisées doivent s'appuyer sur des données et une analyse de qualité. Des travaux sont nécessaires pour mesurer le rôle des investissements dans les CVM, ainsi que les effets des CVM sur l'emploi, les qualifications et les revenus.



Extrait de :
Interconnected Economies
Benefiting from Global Value Chains

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264189560-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2014), « Synthèse », dans *Interconnected Economies : Benefiting from Global Value Chains*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264201842-2-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.